

Avis voté en plénière du 9 juin 2015

Le stockage de l'énergie électrique : une dimension incontournable de la transition énergétique

Déclaration du groupe de l'agriculture

Le groupe a beaucoup apprécié le travail approfondi mené sur cet avis ; les auditions d'experts, choisis avec pertinence, ont apporté une matière première essentielle à la réflexion de la section.

Le texte en lui-même est extrêmement riche d'enseignement. Il offre un panorama très complet des nouvelles sources d'énergies et des différentes techniques envisagées pour les stocker.

Pour le secteur agricole, les progrès pour un stockage de l'énergie sont d'un enjeu crucial. En effet, disposer d'une énergie constante, notamment pour les exploitants qui se trouvent dans des zones mal desservies par le réseau électrique, est fondamental pour assurer la pérennité de l'activité agricole. Par ailleurs, ainsi que le souligne l'avis, le développement des énergies renouvelables ne pourra se faire qu'avec des solutions de stockage efficaces.

De plus en plus d'exploitants agricoles ont fait le choix de produire des énergies renouvelables pour leur propre usage ou pour les réinjecter dans le réseau. Nous sommes donc favorables à toutes les recherches qui permettront d'innover dans le domaine du stockage ; ces recherches doivent absolument être menées dans un cadre européen.

Il nous semble également nécessaire de mener cette dynamique par la constitution de filières solides ainsi que le propose l'avis. Nous approuvons qu'une stratégie européenne puisse être déterminée en la matière pour mener, sur le long terme, une politique efficace.

Nous estimons, enfin, que la question ne doit pas être traitée de manière isolée mais qu'elle doit être prise en compte dans toutes les politiques publiques de maîtrise de l'énergie et bénéficier d'une approche multi-acteurs. Permettre l'accès de tous à une énergie constante, engager une rationalisation de la consommation, développer des réseaux intelligents sont des objectifs à poursuivre en parallèle des initiatives prises en faveur du stockage.

Nous souhaitons rappeler que pour pérenniser l'engagement et la mobilisation des acteurs, il est indispensable de renforcer et stabiliser les politiques conduites dans le secteur. Il faut donner de la visibilité et de la sécurité à la fois sur le cadre réglementaire et sur les investissements dans les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables. Il faut aussi mettre en place un accompagnement des exploitants pour les aider à poursuivre une stratégie globale cohérente entre production et consommation, en tenant compte des différents profils d'exploitations. Il faut enfin poursuivre et améliorer les dispositifs existants (plan de performance énergétique, certificats d'économie d'énergie, Fonds chaleur de l'ADEME).

Le groupe a voté l'avis.